

Projet Pédagogique

Accueil de loisirs – Février 2021

Organisateur :

Mairie de Neuville Saint-Rémy
BP 7
59554 NEUVILLE SAINT-REMY

Directrice :

Virginie RAMOS

Accueil de loisirs ouvert aux enfants
Agés de 3 à 11 ans

Adresse :

Accueil de loisirs "Les p'tits futés"
189 rue de Lille
59554 NEUVILLE SAINT-REMY



LES FINALITES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Dans le respect du protocole sanitaire défini suite à la pandémie de COVID19,

Favoriser :

- L'épanouissement de l'enfant, en lui permettant de pratiquer des activités socio-éducatives, culturelles et sportives adaptées à son rythme de vie.
- Son autonomie en lui permettant d'affirmer sa personnalité et son esprit d'initiative.
- Sa socialisation, en lui apprenant à se respecter lui et les autres, en lui faisant vivre des situations diverses (rencontre de lieux et d'êtres humains différents).
- Sa sécurité morale et physique par la connaissance :
 - de la sécurité individuelle, collective et matérielle,
 - du respect de leurs capacités physiques lors des activités.
- L'hygiène individuelle et collective en lui permettant de se laver les mains après les activités, avant chaque repas et après chaque passage aux toilettes.
- Le respect du matériel en lui permettant d'entretenir et de gérer le matériel mis à disposition.

LES OBJECTIFS

- Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide :
 - ✗ Négocier les règles de vie au quotidien avec les enfants en début de séjour,
 - ✗ Repréciser le règlement intérieur de l'accueil de loisirs,
 - ✗ Poser des repères sur les modes de proposition et de prises de décision collectives.
- Favoriser la participation des enfants dans les activités et dans la vie quotidienne :
 - ✗ Organiser des moments de débat et de régulation réguliers,
 - ✗ Permettre le choix des activités en proposant des activités à la carte.
- Faire découvrir un environnement habituel et inhabituel :
 - ✗ Proposer des activités liées au milieu naturel, social et culturel,
 - ✗ Proposer des activités d'éducation à l'environnement.
- Faciliter l'implication des familles :
 - ✗ Proposer une *Gazette* de l'accueil de loisirs.
- Respecter les rythmes de vie des enfants :
 - ✗ Reconnaître leurs besoins de repos et d'activités non organisés selon l'âge,
 - ✗ Adapter les activités, leur rythme et leur diversité à l'âge des enfants.
- Respecter et faire respecter les règles d'hygiène et de santé.
- Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité :
 - ✗ Découvrir de nouvelles pratiques culturelles et sportives.

LES MOYENS HUMAINS

- 60 enfants inscrits (prévision).

⇒ **Equipe d'animation :**

- ✓ Virginie RAMOS, Educateur territorial des activités physiques et sportives (UC11 direction d'ACM), Licence STAPS et AFPS.

➤ **Animateurs :**

- ✓ MOUTON Sandrine, Diplômée BAFA
- ✓ DUMONT Céline, Animateur et BPJEPS LTP
- ✓ SCHELLAERT Olivier, ETAPS et BPJEPS APT
- ✓ BRUNIAUX John, diplômé BAFA
- ✓ DEGARDIN Elyn, stagiaire BAFA (du 1 mars au 5 mars 2021)
- ✓ MERROUCHE Lisa, diplômée BAFA
- ✓ HENNEQUART Charly, diplômé BAFA
- ✓ VENDEVILLE Fanny, diplômée BAFA
- ✓ HOURIEZ Lauriane, diplômée BAFA

LES MOYENS MATERIELS

➤ *Les infrastructures :*

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Une salle de sports (salle J. Anquetil)- 1 couloir d'accueil- 2 salles d'activités destinées aux 3 - 5 ans dont 1 avec mobilier de taille adaptée aux moins de 6 ans- 2 salles d'activités destinées aux 6 - 11 ans | <ul style="list-style-type: none">- 1 salle de repos pour les enfants qui souhaitent faire la sieste- Toilettes pour les 3 -11 ans- 1 cour pour les 3-5 ans- 1 cour pour les 6-11 ans- 1 plateau sportif |
|--|--|

HORAIRES DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi, de 8 H 30 à 12 H 15 et de 13 H 30 à 17 H 15.

Possibilité de repas le midi.

Accueil échelonné le matin de 7 H 30 à 8 H 50, départ échelonné de 17 H à 18 H.

Le service de restauration de 12 H 00 à 14 H 00 est assuré par 6 animateurs.

Les accueils et départs échelonnés sont assurés par 4 animateurs.

Horaires de la garderie :

DUMONT Céline 8h30 - 17h30

MOUTON Sandrine 7h30-12h15 et 13h45-17h30,

SCHELLAERT Olivier 8h30 - 17h30

BRUNIAUX John 7h45-12h15 et 13h45-18h.

ROLE DE CHACUN AU SEIN DE L'EQUIPE

➤ L'équipe d'animation :

Animer, prévoir, diriger, organiser, mettre en vie, coordonner et analyser les résultats, se préoccuper des différentes étapes qui concernent la réalisation d'un projet commun.

L'équipe d'animation est tenue d'être :

- * Dynamique et motivée,
- * A l'écoute des demandes des enfants,
- * Vigilante à leur bonne sécurité et à leur fatigue,
- * Capable de gérer une activité,
- * Savoir équilibrer temps forts et temps calmes.
- * Respecter et faire respecter le protocole sanitaire

L'équipe d'animation prévoit les activités sur un planning pour les 2 semaines de l'accueil de loisirs, il est établi lors des réunions de préparations. Les animateurs prévoient également le matériel nécessaire à la réalisation de l'ensemble de leurs activités.

➤ La direction :

- * Exerce un pouvoir démocratique,
- * Gère le personnel, les locaux, les activités,
- * Assure la gestion administrative et financière,
- * Forme, conseille et informe les animateurs,
- * Coordonne et dirige toute leur équipe.

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les enfants sont accueillis de 8 H 50 à 12 H et de 13 H 50 à 17 H. Accueil échelonné de 7 H 30 à 8 H 50. Possibilité de repas le midi de 12 H à 14 H avec prise en charge des enfants par les animateurs. La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

➤ Moments clés de la journée :

- 7 H 30 - 8 H 50 :** Accueil échelonné (installation de l'enfant à son rythme, retrouvailles avec ses copains et les animateurs, diverses activités proposées : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire...) Cet accueil permet de faire le lien entre le milieu familial et l'accueil de loisirs. L'accueil se fait dans la salle d'activité de l'enfant.
- 8 H 50 - 9 H 15 :** Prise en charge des enfants, lavage des mains, appel, choix des activités.
- 9 H 15 - 11 H 45 :** Activités (au-delà du rythme spécifique des activités, il est important d'offrir des temps de récupération et de permettre de « ne rien faire »)
- 11 H 45 - 12 H 00 :** Lavage des mains avant le repas.
- 12 H 00 - 13 H 50 :** Repas
- 13 H 50 - 14 H 15 :** Prise en charge des enfants, lavage des mains, appel, choix des activités.
- 14 H 15 - 16 H 15 :** Activités
- 16 H 15 - 17 H 00 :** Lavage des mains - Goûter/Temps de pause et temps de discussion sur la vie du centre/
Moment de régulation des conflits et où chacun peut exprimer ses idées. Le goûter est amené par les enfants ainsi que les boissons.
Lavage des mains
- 17 H 00 - 18 H 00 :** Départ échelonné et fin de journée.

Les enfants qui ne prennent pas leur repas sur place peuvent être accueillis à partir de 13 H 50.

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles sont travaillées avec les enfants. Un règlement intérieur destiné aux enfants est inclus dans le dossier d'inscription, qu'ils doivent lire et signer avec les parents. Cela permet de s'y référer facilement en cas de conflit. De plus nous affichons les principales règles de vie dans les salles d'activités. Ces affichages sont adaptés aux âges des enfants. Un point sera fait dès le premier jour d'accueil de chaque enfant concernant les règles particulières liées à l'épidémie de COVID19.

LES EVALUATIONS

➤ Régularisation de la vie de l'accueil :

Tous les soirs le point est fait sur la journée passée et nous confirmons le programme du lendemain.

➤ Enrichir le projet dans son déroulement :

La direction fait le tour des groupes pour voir comment travaillent les animateurs, si le planning établi est respecté et réajuste si besoin. Elle vérifie la pertinence de l'action, son efficacité, son utilité et sa cohérence.

➤ Evaluation de fin de centre :

Réunion avec toute l'équipe d'animation pour soulever les problèmes rencontrés au cours du séjour et tenter de trouver des solutions.

Nous dressons une liste de points positifs et de points négatifs sur l'accueil et ses acteurs afin d'améliorer les sessions suivantes.

Cette réunion a pour but de dresser un bilan.

➤ Evaluation des animateurs :

Comportement des enfants, dynamisme, disponibilité, responsabilité, esprit d'entreprise, créativité et investissement dans le projet.

Grille d'évaluation en annexe.

LES ACTIVITES

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Nous favorisons une démarche de projet collectif et tentons d'inscrire les activités dans une « chaîne » afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

Les activités sont établies par rapport à l'âge des enfants et dans le strict respect de la courbe d'intensité :

- des temps d'activités courts (15 à 20 minutes) et variés pour les enfants de 3 à 5 ans,
 - des thèmes d'activités établis en concertation avec les enfants de 6 à 11 ans.
-
- Des mesures de distanciation sociale et de respect des gestes barrières seront mises en place. Nous mettrons tout en œuvre afin qu'elles soient respectées cependant les enfants restent des enfants.
 - Les parents ont un rôle important, il leur est demandé de prendre un moment avec leur enfant afin de lui expliquer que l'accueil de loisirs ne sera pas comme avant.
 - Les activités sont organisées par petits groupes.
 - Les groupes sont constitués pour toute la journée et n'ont pas d'activités communes avec d'autres groupes.
 - Le programme d'activités tient compte de la distanciation sociale et des gestes barrières.

- Les enfants auront un sachet nominatif avec : crayons feutres, crayons de couleurs, ciseaux, bâtonnet de colle. Pas d'échange de matériel avec les autres enfants.
- Lors d'échanges de livres, ballons, jouets, crayons etc... le lavage des mains des mineurs et la désinfection du matériel est effectuée avant et après l'activité de façon à limiter les risques de contamination.
- Les activités, y compris celles de plein air, sont organisées dans l'enceinte de l'accueil de loisirs.
- Les enfants seront maintenus dans la même salle d'activités durant la journée afin de limiter la circulation de ces derniers au sein de l'établissement.
- Des supports lavables et adaptés à l'âge des enfants sont privilégiés.
- Les salles d'activités sont aménagées de manière à respecter la distanciation sociale.
- Les activités proposées sont limitées à du matériel pouvant être nettoyé facilement.
- Les activités d'extérieur seront privilégiées au maximum.
- Les locaux seront aérés plusieurs fois par jour.
- Des prestataires extérieurs proposeront des activités spécifiques tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur (Circuit kart à pédales, quiz interactifs, activités sportives en collaboration avec le Conseil Départemental du Nord).

LE THEME : GEEK (tablette, téléphone, jeux vidéo, Facebook, Instagram)

Activités avec le conseil départemental du NORD :

-mardi 23 février : Handball avec les 7-8 ans (12 enfants)

-Jeudi 25 février : Badminton(12 enfants)

-Mardi 2 mars : Eveil sportif (12 enfants 45 min 3-5 ans et 12 enfants 45 min 5-6 ans)

-mercredi 3 mars : Tennis de table (12 enfants de 10h à 11h 30)

Carnaval le vendredi 26 février

Parcours à pédales le jeudi 4 mars 1h par groupes

LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Au vu du contexte sanitaire, les relations avec les familles sont limitées. Cependant des échanges de mails et téléphoniques ont eu lieu pour les inscriptions afin de leur présenter le projet et le protocole sanitaire. Les inscriptions se sont faites par mail, les familles ont reçu les modalités d'inscriptions ainsi que le protocole sanitaire défini pour la période.

Les échanges avec les animateurs pourront se faire au moment de l'arrivée et du départ de l'enfant à l'entrée du centre.

LA MALTRAITANCE

En cas de suspicion de maltraitance d'un enfant, l'animateur est tenu d'en informer immédiatement la direction sans en parler avec d'autres personnes.

La direction prendra les mesures appropriées en fonction de la situation.

En aucun cas l'animateur ne pourra exposer ses doutes à d'autres animateurs ou parents ou enfants.

La direction adoptera la démarche adaptée à la situation.

TRANSPORTS

Avec la société Place Mobilité ou Les Autocars du Cambrésis après mise en concurrence.

ASSURANCES

Société SMACL Assurances. Prises en charge par la Mairie.

SECURITE

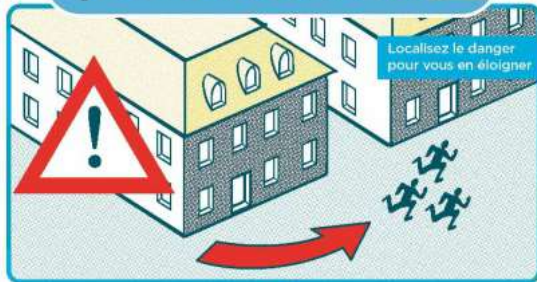
Chaque groupe dispose d'une trousse de secours complète, les animateurs sont tenus d'avoir cette trousse de secours avec eux en permanence quel que soit l'endroit où ils se trouvent.

Chaque animateur est doté d'un gilet de sécurité jaune qu'il est tenu de porter dès qu'il est hors de l'accueil de loisirs et qu'il accompagne un groupe d'enfants.

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

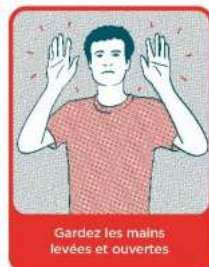
AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER si c'est impossible 2/ SE CACHER



3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**



Pour en savoir plus :
www.encasdattaque.gouv.fr





Port du masque
OBLIGATOIRE



Lavage des mains
au gel hydroalcoolique
OBLIGATOIRE



Distanciation sociale
OBLIGATOIRE

Grille d'évaluation de l'animateur BAFA :



	Excellent	Bon	A parfaire	Non satisfaisant	Observations
Savoir-être					
Ponctuel					
A l'écoute					
Prend des initiatives					
Donne facilement son point de vue					
Echange avec les parents					
L'équipe					
Communique avec l'équipe					
L'équipe communique avec l'animateur					
Accepte et prend en compte les remarques					
Participe activement aux préparations d'activités					
Activités et projets					
Prend en compte et participe à l'évolution du projet pédagogique					
Conçoit ses propres animations					
Evalue ses animations					
Le groupe et l'enfant					
Connait la répartition des groupes d'enfants de l'accueil de loisirs					
Connait les prénoms de son groupe d'enfants					
A l'écoute du groupe d'enfants					
Le groupe d'enfants est à son écoute					
Gère la vie quotidienne du groupe					
Anime les temps calmes					
Anime les temps de repas					
Gère les conflits entre enfants					
La Sécurité					
Connait les taux d'encadrement en ACM					
Sait effectuer un déplacement piéton avec un groupe d'enfants					
Connait la procédure en cas d'alerte incendie					
Sait agir en cas d'accident ou de blessure d'un enfant (qui contacter, quoi faire)					
Sait quel type d'activités il ne peut pas encadrer					
Porte son gilet jaune lors des déplacements hors de l'accueil de loisirs					
Sait où se trouve la trousse à pharmacie en cas de besoin					
TOTAL :					